

Fiche d'identification du véhicule

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Titulaire (C.1) :



(A) Numéro d'immatriculation

149 ERG 78

(B) Date de 1ère immatriculation

13/01/2009

(X.1) Date de visite technique

(D.1) Marque

ECIM

(D.2) Type variante version

(D.2.1) Code national d'identification
du type (en cas de réception CE)

(D.3) Dénomination commerciale

(E) Numéro d'identification du
véhicule

VNCE250AF8V000200

(F.1) Masse en charge maximale
techniquement admissible (en kg)

0

(F.2)) Masse en charge maximale
admissible du véhicule en service
dans l'état membre d'immatriculation
(en kg)

2500

(F.3) Masse en charge maximale
admissible de l'ensemble en service
dans l'état membre d'immatriculation
(en kg)

0

(G) Masse du véhicule en service
avec carrosserie et dispositif
d'attelage (en kg)

0

(G.1) Poids à vide national

1940

(J) Catégorie du véhicule CE

(J.1) Genre national

(J.2) Carrosserie CE

(J.3) Carrosserie (désignation
nationale)

FOURGON

(K) Numéro de réception par type (si
disponible)

REM

(P.1) Cylindrée (en cm³)

0

(P.2) Puissance nette maximale (en
kW)

0

(P.3) Type de carburant

(P.6) Puissance administrative
nationale

0

(Q) Rapport puissance/masse en
kW/kg (uniquement pour les
motocycles)

0.00

(S.1) Nombre de places assises, y
compris celle du conducteur

(S.2) Nombre de places debout (le
cas échéant)

0

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db
(A))

0

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

0

(V.7) CO₂ (en g/km)

0

(V.9) Classe environnementale

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques